

0260012X
ACADEMIE DE GRENOBLE
COLLEGE DANIEL FAUCHER
12 PLACE DU CHAMP DE MARS
26270 LORIOLE SUR DROME
Tel : 0475611360

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Emploi de la dotation horaire globalisée

Numéro de séance : 3
Numéro d'enregistrement : 33
Année scolaire : 2023-2024
Nombre de membres du CA : 24
Quorum : 13
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 18/01/2024

Réuni le : 01/02/2024

Sous la présidence de : Guillaume Bard-Volf

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R421-2, R.421-9, R421-20, R.421-41, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du

Sur la :

[X] 1^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide (voir le libellé de la délibération) ;

[] 2^e proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration décide, suite au refus de la première proposition du chef d'établissement présentée lors du conseil d'administration précédent (voir le libellé de la délibération) ;

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 2

Libellé de la délibération :

DG rentrée 2024

Le chef d'établissement présente la proposition de répartition de la dotation horaire globalisée pour la rentrée 2024. La DG est de 480,75 H dont 430,75 HP - 50 HSA et 8,25 IMP

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	11
Contre :	6
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0